

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



24050792

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

15 MARS 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0401 689 866**

Nom

(en entier)

(en abrégé)

ROYALE ETOILE SPORTIVE FRASNOISE

Forme légale **Association Sans But Lucratif**

Adresse complète du siège : **Rue Jean-Baptiste Loriaux, 3A à 6210 à 6210 LES BONS VILLERS**

Objet de l'acte : NOMINATION - DEMISSION D'ADMINISTRATEURS

P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 22 FEVRIER 2024

L'assemblée générale extraordinaire du 22 Février 2024 prend acte des résolutions suivantes :

Première Résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs suivants et leur donne décharge pour leur mandat :

- Monsieur Eric Sustendal
- Monsieur Pierre Vannieuwerkerke
- Monsieur Benoît Alexandre

Deuxième Résolution

L'assemblée décide de nommer à la fonction d'administrateur :

- Monsieur Julien Laloux, domicilié Rue du Mitan, 32 à 6211 LES BONS VILLERS
- Monsieur Xavier Huybrecht, domicilié Rue d'En-dessous, 65 à 6211 LES BONS VILLERS

Conformément aux statuts, leur mandat est d'une durée de six ans renouvelable.

L'assemblée confirme la réélection de Monsieur Pascal Chaussée en qualité d'administrateur, pour une durée de six ans renouvelable.

Troisième Résolution

Présentation du nouvel organigramme :

- Président : Julien Laloux
- Vice-Président : Xavier Huybrecht
- Trésorier : Pascal Chaussée

Quatrième Résolution

Un mandat est conféré à la srl « FISC.PRO », dont le siège social est établi à Nivelles, Chaussée de Bruxelles, 192, numéro d'entreprise « 0436.006.981 », valablement représentée par Monsieur Suk Chun Van Belle, administrateur de la société, afin de procéder, le cas échéant, à la publication de la décision aux annexes du Moniteur Belge, à la modification auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, à la modification auprès de la TVA.

Suk Chun Van Belle
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/03/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)